



**Dans un avis voté en séance ce matin, L'Académie des technologies se dit tout à fait favorable à l'usage de la langue anglaise dans l'enseignement supérieur, et souhaite que ces pratiques soient étendues à la formation continue.**

Faisant suite à diverses opinions exprimées dans le cadre de la préparation de la nouvelle loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche à propos de l'usage de l'anglais dans l'enseignement supérieur, l'Académie des technologies approuve les mesures proposées.

L'article 2 de la loi ESR est un moyen d'atteindre les buts fixés par notre Code de l'Éducation (art 121-3 : « La maîtrise de la langue française et la connaissance de deux autres langues font partie des objectifs fondamentaux de l'enseignement »).

Il permet d'offrir aux étudiants français une formation plus complète et mieux adaptée à un contexte international très concurrentiel. Il facilite les coopérations scientifiques, technologiques et économiques avec les autres pays, y compris les pays émergents.

Le champ des recherches et des applications technologiques se situe naturellement au niveau international ; cette caractéristique va clairement s'accroître. Les chercheurs et industriels français doivent être aidés plutôt que défavorisés par rapport aux autres pays. [Lire le texte intégral de l'avis de l'Académie des technologies sur l'usage de la langue anglaise dans l'enseignement supérieur](#)

### **Académie des technologies**

L'Académie des technologies a pour vocation d'être le corps intermédiaire de référence dans le domaine des technologies entre les décideurs, l'opinion publique, la recherche et les acteurs socio-économiques. Forte de 277 académiciens d'origines diverses - ingénieurs, entrepreneurs, chercheurs, agronomes, architectes, urbanistes, médecins, sociologues, économistes- l'Académie des technologies est un lieu de réflexions et un catalyseur d'innovation et d'expérimentations face aux grands défis technologiques. La diversité des approches - technologique, économique, sociétale, environnementale et éthique- qui caractérise l'Académie des Technologies lui permet d'apporter une expertise collective et indépendante et de rechercher un consensus large sur des questions complexes comme celle de l'énergie, axe fort

de réflexions et propositions depuis sa création en 2000.